



A l'attention du commissaire-enquêteur (révision du PLU)

À partir de G B <G.Bolzinger@outlook.fr>

Date Lun 14/04/2025 16:08

À enquete-publique-urbanisme@noisyleroi.fr <enquete-publique-urbanisme@noisyleroi.fr>

Madame, Monsieur,

Habitant la Gaillarderie, je vous adresse ma requête concernant la révision en cours du PLU de Noisy-le-Roi.

Concernant la zone UC, je m'oppose totalement au désencadrement du nombre de niveaux et à l'augmentation de la hauteur maximale des habitats existants.

Si les options concernant la zone UC sont au final maintenues dans le PLU, je demande que le point suivant soit explicité et souligné dans ledit PLU :

« Toute évolution de la copropriété ne peut aucunement relever d'une décision autre que celles des copropriétaires lors d'une assemblée générale extraordinaire. Ainsi, seuls les copropriétaires auront la capacité de décider à l'unanimité des évolutions de la copropriété ; que ces évolutions portent sur la hauteur des habitats, sur la taille de l'emprise au sol ou sur le taux d'habitats sociaux. »

Bien cordialement,

Guillaume Bolzinger